MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Journées 2026 • ITTECOP
Infrastructures, territoires, transports, énergies, écosystèmes et paysages

APRES

Appui aux Partenariats pour leur Réussite Ecologique et Sociétale

Application aux actions pour les pollinisateurs

Responsables scientifiques : C. Étrillard (INRAE - UMR SMART), D. François (Université Gustave Eiffel), T. Pedron (Opie)
Contacts : claire.etrillards@inrae.fr; denis.francois@univ-eiffel.fr; tifenn.pedron@insectes.org

Financement du projet : MTE / ADEME / CILB / FRB
Partenaires : DIR Ouest, Région Bretagne (Canaux), SNCF Réseau (DT Bretagne - Pays de la Loire), RTE Ouest ; CRPF Bretagne - Pays de la Loire
Période : 01/01/2025 – 31/12/2028

Résumé : Le projet PADDLe (Partenariats de gestion durable dans les dépendances vertes des infrastructures linéaires de transport) a abouti à la proposition d'un processus générique pour le montage et la conduite de partenariats de gestion des dépendances vertes, applicable aux quatre grands types d'infrastructures linéaires de transport (routes, voies ferrées, voies navigables et lignes de transport d'électricité), adaptable aux spécificités de chaque cas de figure et validé sur le plan théorique par les parties prenantes concernées (ateliers).

Le développement des partenariats locaux de gestion des dépendances vertes d'ILT constitue un processus d'innovation sociétale au sein duquel le projet APRES représente l'étape permettant d'entrer dans la validation de la solution par son expérimentation en environnement opérationnel (phases de montage et de conduite des partenariats). Le projet associe démarche empirique et théorique. Son objectif principal, à travers la création *ex nihilo* de partenariats, idéalement pour les quatre grands types d'ILT, est de fournir des pilotes expérimentaux, afin d'une part de valider/renforcer la proposition méthodologique sur le plan opérationnel, et d'autre part d'alimenter la suite du processus d'innovation, grâce aux partenariats qui fonctionneront pendant le projet et au-delà.

Pour réaliser ces pilotes, sur le périmètre des régions Bretagne et Pays de la Loire, quatre gestionnaires d'ILT (respectivement DIR Ouest, Région Bretagne, SNCF Réseau, RTE Ouest) ont été sollicités par l'équipe APRES pour monter et faire vivre des partenariats selon les critères de robustesse identifiés lors du projet PADDLe. Un panel de partenariats potentiels a été constitué à partir des propositions des gestionnaires et par recherche cartographique : intérêt du site potentiel, formulation d'un projet écologique pertinent, identification de partenaires environnementaux adéquats. Dans le cadre d'APRES, les projets écologiques des partenariats sont définis par rapport à l'intérêt pour les insectes pollinisateurs sauvages.

Les cas jugés les plus robustes sont réalisés avec les acteurs locaux concernés : finalisation du projet écologique et rédaction des contrats (1ère année), suivi du déroulement des partenariats (relations entre acteurs) et suivi des effets écologiques des actions mises en œuvre (2ème et 3ème années). La finalité des partenariats de gestion des dépendances vertes étant de devenir une pratique courante, l'observation des effets écologiques suppose l'usage d'indicateurs à la portée de non-spécialistes de la flore et de la faune. Un objectif du projet APRES est donc de vérifier la faisabilité de l'emploi des indicateurs RENATU (programme ITTECOP 2017) et SPIPOLL (Opie) par les acteurs locaux dans les emprises des partenariats créés par/pour le projet.

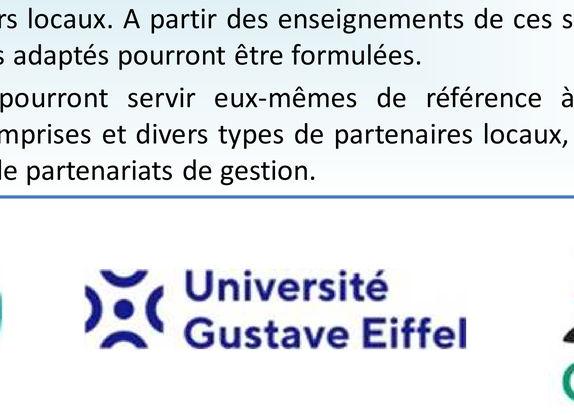
L'équipe APRES accompagne les acteurs locaux des partenariats durant deux ans (suivis, points d'avancement, groupes de travail locaux) pour organiser le retour d'expérience et renforcer le modèle général de formation des partenariats de gestion des dépendances vertes. Les partenariats constitués et leurs sites d'application servent de démonstrateurs pour les parties prenantes au sein du périmètre régional et national, ainsi qu'à l'étranger.

Valorisation :

- Étrillard C. 2026. *Les dépendances vertes des infrastructures de transport. Des espaces de biodiversité à valoriser*, Versailles, éditions Quæ, 92 p.
- Étrillard C., François D., Pedron T., *Durable ecological maintenance of linear transport infrastructure rights-of-way thanks to new local partnerships with nature-related training institutes*, Conférence internationale IENE 2026, Bristol, UK, 21-25 septembre 2026.
- Étrillard C., François D., Pedron T., Rouillé J.-M., *Site du bassin d'orage du périphérique de Nantes, Partenariat Lycée Jules-Rieffel – DIR Ouest, CEI de Nantes, Présentation du projet aux élèves de seconde*, Lycée Jules Rieffel, 44800 Saint-Herblain, 17 septembre 2026.



Evaluation des potentialités écologiques des sites. Ex.: tranchée forestière d'un ligne électrique, La Gravelle (53).



Aire d'investigation, zones naturelles, réseaux d'ILT. Ex.: localisation des deux sites de partenariat sur le réseau routier de la DIRO



Site du partenariat DIRO – Lycée Jules-Rieffel, A844, emprise de bassin d'orage.



Session Spipoll sur le site de l'A844, juillet 2025

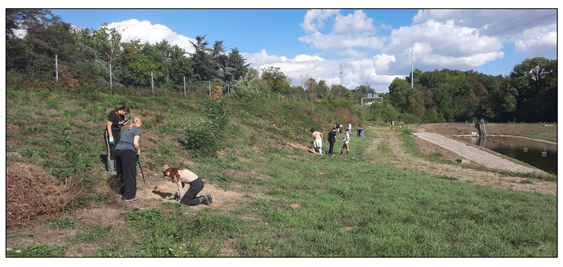
Apports et résultats : Le projet APRES vise à fournir des démonstrateurs de faisabilité de partenariats de gestion pour les 4 grands types d'ILT. Il est attendu que les partenariats mis en œuvre grâce à la méthodologie adoptée continuent de fonctionner le plus longtemps possible au-delà de la durée du projet et puissent servir d'exemples à toutes les parties prenantes concernées, y compris les décideurs et responsables des politiques territoriales.

Les résultats d'APRES s'inscrivent comme une étape dans un processus d'innovation sociétale mais aussi comme des éléments de réponse à un besoin identifié par la communauté européenne et internationale de la recherche et du développement en écologie des transports. L'atelier *"Going off-road: New partnership arrangements towards biodiversity-friendly management practices for green verges"* de la conférence IENE 2018 avait reconnu l'apport de partenaires environnementaux pour une gestion plus écologique des emprises en même temps que la difficulté de faire vivre les partenariats du fait de l'apparition de désaccords entre partenaires.

Les enseignements que pourront tirer tous les types de parties prenantes, de quelque territoire qu'elles soient, concerneront l'ensemble de la méthodologie développée. Ils pourront concerner l'application aux actions en faveur des insectes pollinisateurs mais aussi être utilisés pour d'autres cibles.



Réunion de lancement 2026-2027 avec les élèves de seconde, pour le site de l'A844, septembre 2026.



Réalisation de placettes de sol nu pour les abeilles terricoles sur le talus du site de l'A844, octobre 2026

Préconisations pour l'action : A la suite du test constitué par le projet APRES, le schéma générique de construction de partenariats locaux de gestion des dépendances vertes d'ILT issu de PADDLe sera éventuellement amélioré, et sortira renforcé et fiabilisé pour un usage direct par les parties prenantes.

Par ailleurs, grâce au suivi du fonctionnement des partenariats dans le projet APRES, au-delà des recommandations de construction des partenariats, des préconisations pourront être formulées pour la bonne conduite des partenariats (relations entre partenaires, suivis, etc.).

Le projet APRES fournira une évaluation de la praticité des indicateurs RENATU et SPIPOLL pour le suivi des actions en faveur des insectes pollinisateurs dans les dépendances vertes par les acteurs locaux. A partir des enseignements de ces suivis, des propositions d'indicateurs plus adaptés pourront être formulées.

Enfin, les partenariats réalisés pourront servir eux-mêmes de référence à des opérateurs d'ILT, propriétaires d'emprises et divers types de partenaires locaux, pour développer leurs propres projets de partenariats de gestion.

Mode de coordination interne : L'INRAE assure la coordination du projet en s'appuyant sur l'OPIE et l'UGE au sein de l'équipe APRES. Au cours de la première phase, des représentants des quatre opérateurs régionaux (Direction des canaux de Bretagne, DIR Ouest, DT Bretagne - Pays de la Loire de SNCF Réseau, RTE Ouest) et du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire, collaborent avec l'équipe APRES à la recherche de sites de partenariats. Pour les phases suivantes, l'équipe APRES travaille au montage des contrats de partenariat avec les agents de terrain des sites retenus et les partenaires locaux identifiés, et elle les accompagne dans la mise en œuvre de leur projet.